



VILLE DE MOLSHEIM
67120

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE
DE MOLSHEIM - MUTZIG ET ENVIRONS**

COMMUNES RATTACHEES : ALTORF - DACHSTEIN - DINSHEIM-sur-BRUCHE - ERGERSHEIM -
GRESSWILLER - MOLSHEIM - MUTZIG - SOULTZ-les-BAINS - WOLXHEIM



VILLE DE MUTZIG
67190

COMITE-DIRECTEUR
DU 28 MARS 2024

**NOTE DE SYNTHESE
RELATIVE A L'ORDRE DU JOUR**

1° ADMINISTRATION GENERALE

1.1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions des articles L 2121-15 et L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité-Directeur est invité à nommer un de ses membre pour remplir les fonctions de secrétaire.

**1.2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 22
FEVRIER 2024**

Voir en annexe.

2° FINANCES ET BUDGET

2.1. COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023

Le Compte de Gestion est en parfaite concordance avec le Compte Administratif du même exercice.

2.2. COMPTE ADMINISTRATIF ET RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2023

Le Compte Administratif 2023 est téléchargeable sur l'extranet « élus » du site internet de la Communauté de Communes.

**2.3. AFFECTATIONS DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 ET ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE
L'EXERCICE 2024**

En application de l'instruction budgétaire et comptable M14 et des décisions législatives subséquentes, il appartient à l'organe délibérant d'affecter les résultats de l'exercice précédent.

Dans ce contexte, il est proposé, sur le principe, d'affecter, le cas échéant et autant que faire se peut, les excédents des sections de fonctionnement des différentes fonctions aux déficits d'investissement des mêmes fonctions.

Le détail de ces affectations est le suivant :

Fonction 020 : Administration Générale

☞ Résultat de fonctionnement	:	272.771,67 €
☞ Résultat d'investissement	:	89.633,84 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

Fonction 4112 : Centre Sportif « ATALANTE »

☞ Résultat de fonctionnement	:	76.545,35 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 413.312,72 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	76.545,35 €

Fonction 4113 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Investissement)

☞ Résultat de fonctionnement	:	537.893,88 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 125.000,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	125.000,00 €

Fonction 41131 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Gestion)

☞ Résultat de fonctionnement	:	-119.579,42 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 17.854,17 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

Fonction 41132 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Gestion)

☞ Résultat de fonctionnement	:	99.686,15 €
☞ Résultat d'investissement	:	6.500,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

Fonction 41133 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Gestion)

☞ Résultat de fonctionnement	:	19.974,45 €
☞ Résultat d'investissement	:	-12.300,12 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	12.300,12 €

Fonction 4121 : RUGBY

☞ Résultat de fonctionnement	:	51.190,49 €
☞ Résultat d'investissement	:	1.395,89 €
☞ Restes à réaliser	:	- 2.400,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	1004,11 €

Fonction 4122 : Tennis-Club MOLSHEIM-MUTZIG

☞ Résultat de fonctionnement	:	111.792,51 €
☞ Résultat d'investissement	:	39.343,45 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

Fonction 41410 : Sport DACHSTEIN

☞ Résultat de fonctionnement	:	740.138,21 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 201.751,64 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	201.751,64 €

Fonction 41411 : Sport DINSHEIM-sur-BRUCHE

☞ Résultat de fonctionnement	:	323.552,94 €
☞ Résultat d'investissement	:	0,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

Fonction 41412 : Sport SOULTZ-les-BAINS

☞ Résultat de fonctionnement	:	50.011,35 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 115.409,24 €
☞ Restes à réaliser	:	-27.588,20 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	50.011,35 €

Fonction 41413 : Sport WOLXHEIM

☞ Résultat de fonctionnement	:	105.589,58 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 23.171,81 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	23.171,81 €

Fonction 4144 : Sport MOLSHEIM

☞ Résultat de fonctionnement	:	1.846.353,24 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 5.169,05 €
☞ Restes à réaliser	:	- 11.640,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	- 16.809,05 €

Fonction 4145 : Sport MUTZIG

☞ Résultat de fonctionnement	:	619.431,47 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 134.051,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	134.051,00 €

Fonction 4146 : Sport ERGERSHEIM

☞ Résultat de fonctionnement	:	70.625,53 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 146.315,46 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	70.625,53 €

Fonction 4147 : Sport GRESSWILLER

☞ Résultat de fonctionnement	:	24.919,95 €
☞ Résultat d'investissement	:	0,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

Fonction 4148 : Sport ALTORF

☞ Résultat de fonctionnement	:	237.774,43 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 83.606,34 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	83.606,34 €

Récapitulatif :

Excédent de fonctionnement reporté	:	4.393.374,60 €
Déficit de fonctionnement reporté	:	- 119.579,42 €
		<u>4.273.795,18 €</u>

Excédent de fonctionnement affecté au déficit d'investissement	:	794.876,60 €
Excédent d'investissement reporté	:	136.873,18 €
Déficit d'investissement reporté	:	<u>- 1.277.941,85 €</u>
		- 346.192,07 €

Le Budget Primitif 2024 est téléchargeable sur l'extranet « élus » du site internet de la Communauté de Communes.

3° TRAVAUX

3.1. CONSTRUCTION D'UN DOJO DANS L'ENCEINTE DU CENTRE SPORTIF "ATALANTE" A MOLLSHEIM : CHOIX DE L'EQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le Comité-Directeur a, par délibération N° 23-26 du 21 septembre 2023, décidé d'engager la procédure de choix d'un maître d'œuvre, selon la procédure du concours restreint, pour la construction d'un dojo dans l'enceinte du Centre Sportif « ATALANTE » sis à MOLLSHEIM, selon les articles L.2125-1 2° et R.2172-2 du Code de la Commande Publique.

Par délibération N° 23-30 du 21 décembre 2023, le Comité-Directeur a autorisé le Président à solliciter le concours financier à ce titre de :

- l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) ou de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL),
- la Région Grand Est,
- la Collectivité Européenne d'Alsace,
- l'Agence Nationale du Sport,
- du fonds européen de développement régional (FEDER) au titre du programme FEDER-FSE+ Grand Est 2021-2027.

Il s'agit, désormais :

- d'entériner la proposition de Monsieur le Président, après avis du Jury de concours ad hoc créé à cette occasion, tendant à retenir l'équipe de maîtrise d'œuvre, composée de :
 - **M ASSOCIES ARCHITECTES** : Architecte mandataire – Economiste - OPC
 - **CALLISTO INGENIERIE** : BET Structure béton
 - **INGENIERIE BOIS** : BET Structure bois
 - **COGENEST** : BET Fluides - Thermique
 - **INGEDEC** : BET Electricité
 - **ETUDE ET CONCEPT** : BET Paysage / Concepteur
- d'accepter le taux d'honoraires y relatif fixé à 12,8 %, soit 10,80 % pour les missions MOE avec EXE et 2 % pour la mission OPC.
- d'autoriser Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à la réalisation de cette opération, notamment le marché de maîtrise d'œuvre en résultant.

3.2. CENTRE SPORTIF « ATALANTE » - TRAVAUX DE RELAMPING DES SALLES SPORTIVES : ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT

Par délibération N° 23-13 du 30 mars 2023, le Comité-Directeur a approuvé la consistance technique du projet de remplacement de l'éclairage des salles sportives du Centre Sportif « ATALANTE », par une solution d'éclairage en LED, et a sollicité en substance le concours financier de l'Etat, notamment au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.), et de l'organisme d'Aide au Développement de l'Efficacité Energétique (A.I.D.E.E.) pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (C.E.E.).

Entretemps, il a été estimé opportun de réaliser les travaux de relamping de manière successive. Aussi et dans un 1^{er} temps, il est envisagé de remplacer l'éclairage de la salle de handball.

Pour l'instruction des demandes à ce titre, certains co-financeurs potentiels requièrent un plan de financement de l'opération.

Pour le relamping de la salle de handball, il se présente en l'occurrence comme suit :

DEPENSES	Montant HT	RESSOURCES	Montant HT	%
Travaux	53 850.00 €	Aides publiques		
		- ETAT : DETR-DSIL	32 310.00 €	60 %
		- Région	/	
		- Département	/	
		Autofinancement		
		- Fonds propres	21 540.00 €	40 %
		- Emprunt	/	
TOTAL DEPENSES	53 850.00 €	TOTAL RESSOURCES	53 850.00 €	100 %

3.3. TENNIS-CLUB DE MOLSHEIM-MUTZIG - TRAVAUX DE RELAMPING DES COURS COUVERTS : ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT

Par délibération N° 23-14 du 30 mars 2023, le Comité-Directeur a approuvé la consistance technique du projet de remplacement de l'éclairage des courts couverts des installations tennistiques du Centre de Loisirs de MOLSHEIM-MUTZIG, par une solution d'éclairage en LED, et a sollicité en substance le concours financier de l'Etat, notamment au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.), et de l'organisme d'Aide au Développement de l'Efficacité Energétique (A.I.D.E.E.) pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (C.E.E.).

Pour l'instruction des demandes à ce titre, certains co-financeurs potentiels requièrent un plan de financement de l'opération.

Il se présente en l'occurrence comme suit :

DEPENSES	Montant HT	RESSOURCES	Montant HT	%
Travaux	60 087.00 €	Aides publiques		
		- ETAT : DETR-DSIL	36 052.20 €	60 %
		- Région	/	
		- Département	/	
		Autofinancement		
		- Fonds propres	24 034.80 €	40 %
		- Emprunt	/	
TOTAL DEPENSES	60 087.00 €	TOTAL RESSOURCES	60 087.00 €	100 %

3.4. INSTALLATIONS RUGBYSTIQUES DU CENTRE DE LOISIRS DE MOLSHEIM-MUTZIG - REMPLACEMENT DE L'ECLAIRAGE DU TERRAIN D'HONNEUR : ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT

Par délibération N° 23-25 du 21 septembre 2023, le Comité-Directeur a approuvé la consistance technique du projet de remplacement de l'éclairage du terrain d'honneur de rugby du Centre de Loisirs de MOLSHEIM-MUTZIG, par une solution d'éclairage en LED, et a sollicité en substance le concours financier de l'Etat, notamment au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.).

Pour l'instruction des demandes à ce titre, certains co-financeurs potentiels requièrent un plan de financement de l'opération.

Il se présente en l'occurrence comme suit :

DEPENSES	Montant HT	RESSOURCES	Montant HT	%
Travaux	39 900.00€	Aides publiques		
		- ETAT : DETR-DSIL	23 940.00 €	60 %
		- Région	/	
		- Département	/	
		Autofinancement		
		- Fonds propres	15 960.00 €	40 %
		- Emprunt	/	
TOTAL DEPENSES	39 900.00 €	TOTAL RESSOURCES	39 900.00 €	100 %

3.5. **SALLE POLYVALENTE DE SOULTZ-LES-BAINS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS ATTENANTS**

3.5.1. Travaux de relamping : Adoption du plan de financement

Par délibération N° 23-24 du 21 septembre 2023, le Comité-Directeur a approuvé la consistance technique du projet de remplacement de l'éclairage de la salle polyvalente de SOULTZ-les-BAINS, par une solution d'éclairage en LED ,et a sollicité en substance le concours financier de l'Etat, notamment au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.), et de l'organisme d'Aide au Développement de l'Efficacité Energétique (A.I.D.E.E.) pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (C.E.E.).

Pour l'instruction des demandes à ce titre, certains co-financeurs potentiels requièrent un plan de financement de l'opération.

Il se présente en l'occurrence comme suit :

DEPENSES	Montant HT	RESSOURCES	Montant HT	%
Travaux	22 990.17 €	Aides publiques		
		- ETAT : DETR-DSIL	11 495.08 €	50 %
		- Région	/	
		- Département	/	
		Autofinancement		
		- Fonds propres	11 495.09 €	50 %
		- Emprunt	/	
TOTAL DEPENSES	22 990.17 €	TOTAL RESSOURCES	22 990.17 €	100 %

3.5.2. Rénovation du terrain de basket

Le revêtement du terrain de basket, attendant à la salle polyvalente de SOULTZ-les-BAINS est en mauvais état et doit corrélativement être rénové.

Cette opération, estimée à 25.167,10 € H.T., est susceptible de bénéficier du concours financier de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.).

Le plan de financement de l'opération se présente ainsi comme suit :

DEPENSES	Montant HT	RESSOURCES	Montant HT	%
Travaux	25 167.10 €	Aides publiques		
		- ETAT : DETR-DSIL	15 100.26 €	60 %
		- Région	/	
		- Département	/	
		Autofinancement		
		- Fonds propres	10 066.84 €	40 %
		- Emprunt	/	
TOTAL DEPENSES	25 167.10 €	TOTAL RESSOURCES	25 167.10 €	100 %

3.6. COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF DE GRESSWILLER / DINSHEIM-SUR-BRUCHE : TRAVAUX DE RELAMPING

L'éclairage actuel des équipements du centre culturel et sportif de GRESSWILLER / DINSHEIM-sur-BRUCHE est constitué de luminaires industriels avec source tube fluorescent de très ancienne génération, qui présente plusieurs inconvénients et désagréments, notamment :

- des consommations électriques importantes,
- une génération de luminaires très anciens,
- des écarts de luminances entre différentes parties du terrain,
- des différences de température de couleur,
- une rupture de stocks des sources d'éclairage dues à leur obsolescence,
- des fréquences importantes et coûteuses de maintenance et de remplacements des sources d'éclairage ;

L'éclairage doit désormais être changé.

Il est proposé de procéder au remplacement total des installations de l'éclairage par une solution d'éclairage en LED, ce qui permettra de réaliser des économies d'énergie substantielles.

Cette opération, estimée à 13.649,05 € H.T., est susceptible de bénéficier du concours financier de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.), voire dans le cadre des Certificats d'Economie d'Energie (C.E.E.).

Le plan de financement de l'opération se présente ainsi comme suit :

DEPENSES	Montant HT	RESSOURCES	Montant HT	%
Travaux	13 649.05 €	Aides publiques		
		- ETAT : DETR-DSIL	6 824.53 €	50 %
		- Région	/	
		- Département	/	
		C.E.E	409.47	3%
		Autofinancement		
		- Fonds propres	6 415.05 €	47 %
		- Emprunt	/	
TOTAL DEPENSES	13 649.05 €	TOTAL RESSOURCES	13 649.05 €	100 %

4° DIVERS ET COMMUNICATION

*

*

*